

1- Commande publique
1.1 Marché publics

N° 4 - 2024

DECISION

VU l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,
VU les articles L1111-4, L2122-1 et R2122-1 du Code de la commande publique,
VU la délibération du conseil communautaire n° 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant délégation au Président,
VU la décision du président n°15-2023 en date du 14 février 2023 portant sur la mise en place du Point Information Habitat

CONSIDERANT l'offre de renouvellement proposée par SOLIHA pour poursuivre le partenariat « Point Information Habitat » afin de maintenir l'accompagnement des habitants de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle dans leurs démarches en matière de travaux de rénovation.

CONSIDERANT la volonté de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle de lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et la vacance dans le parc privé.

Le Président de la Communauté de Communes,

DECIDE de signer la proposition financière de SOLIHA, 20 rue Joséphine, 27 007 EVREUX CEDEX, d'un montant de 9 900 € TTC, concernant la prolongation du partenariat « Point Information Habitat » sur la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 inclus.

Fait à Pont-Audemer, le 18 janvier 2024

Le Président



Francis COUREL

SOLIHA Normandie Seine

20, rue Joséphine

27007 EVREUX CEDEX

SIRET 332 887 256 000 60- APE 9499Z

DEVIS

Suivi-Animation

Point information habitat

Communauté de Communes
de Pont-Audemer-Val-de-Risle

durée : 1 an (janvier à décembre 2024)

Communauté de Communes

Pont-Audemer Val de Risle

Place de Verdun

27500 PONT-AUDEMER

Décomposition du prix global et forfaitaire

	Personnel affecté <i>Coût unitaire journalier (salaires & charges) net de taxe</i>	Chef de projet 550 €	Conseiller habitat 400 €	Total
Information - conseil	1 permanence mensuelle d'information (sauf en août et jours fériés) à Pont-Audemer + 1 permanence mensuelle d'information (sauf en août et jours fériés) tournante entre Monfort-sur-Risle, Quillebeuf-sur-Seine et Routot		9,0	3 600 €
Expertise technique / Assistance particuliers	Accueil téléphonique quotidien - communication		non facturé	-
	Etudes de recevabilité, aide à la décision, visites sans suite (hors prestation ingénierie renforcée)		1,5	600 €
Suivi - pilotage	Montage des dossiers de demandes d'aides collectives (15 maxi) pilotage/coordination	2,0	2,0	800 € 1 100 €
Coût total (12,5 jours)		2,0	12,5	6 100 €

Frais d'impression à la charge de SOLIHA Normandie Seine 300 dépliant / 50 affiches **200 €**

Participation à la prestation d'ingénierie renforcée (part variable)	Estimation : 20 dossiers Anah (nb maxi de dossiers facturés à l'unité en fonction des réalisations)	TOTAL Net de taxe
Nombre de dossiers	20	Prix unitaire 180 €
		3 600 €

Total général Net de Taxe **9 900 €**

Le présent devis est établi à partir d'éléments correspondant à des données effectivement vérifiables dans la comptabilité de SOLIHA

EVREUX, le 13 novembre 2023

La Directrice,



Le Président de la CCPAVR

(Signature)

Francis COUREL

Sophie LEROY

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20240118-dec_0004_2024-AU
Date de télétransmission : 23/01/2024
Date de réception préfecture : 23/01/2024